

# FORMATION PROFESSIONNELLE



• Bio en Grand Est •

## GERER DURABLEMENT SES HAIES AVEC LES TROGNES & RECÉPAGES

Mardi 10 février

Meurthe et Moselle (54)

Indice de satisfaction des stagiaires : nouvelle formation

Durée : 7 heures soit 1 jour(s)

Intervenant(s) : Vincent Mangeot, technicien en agroforesterie et futur éleveur bio

Pré-requis : Aucun

	Adhérent	Non-adhérent
Stagiaire contributeur VIVEA	-	<i>Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel</i>
Stagiaire non contributeur VIVEA	217,00 €	325,50 €
Demi-Tarif	108,50 €	162,75 €

*Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations [biograndest.org/se-former](http://biograndest.org/se-former)*

Responsable de la formation : SICARD Julia  
[julia.sicard@biograndest.org](mailto:julia.sicard@biograndest.org)  
06 52 69 13 89

### Programme de la formation :

10.02.2025	Lay Saint Rémy (54) 9h30/17h30	Fonctionnement des arbres et intérêt agricole Réussir sa plantation La gestion durable, kézako ? Taille de formation (hors fruitiers) Le recépage La trogne =>Mise en pratique : recépage, trognes, taille de formation Aides disponibles pour la gestion des haies
------------	-----------------------------------	--

S'inscrire avant le jeudi 29 janvier. Repas soit partagé soit au restaurant à la charge du stagiaire

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

### Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos **Conditions générales de formation** et notre **Règlement intérieur** en ligne sur [biograndest.org/se-former](http://biograndest.org/se-former)

Bulletin d'inscription

à la formation : **Gerer durablement ses haies avec les trognes & recépages**

NOM - Prénom : .....

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation  
 Conjoint(e) collaborateur(trice)  
 Aide familiale  
 Cotisant(e) solidaire  
 Salarié(e)  
 Autre – précisez : .....

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le

29/01/2026

julia.sicard@biograndest.org

*NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.*